



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 10^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD
SITE DE LAMADJI

LIEU DE LA CONSULTATION : Ramada Dansalam

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	MAHAMAT ABAKAR SIAM	CHEF DE CARRE	
2	ISSA HAMAT IDRIS	Représentant	
3	MAHAMAT HASSAN DIRADE	Assistant	
4	ISSA CHERIF ABDAMIANE	Président Association	
5			
6			

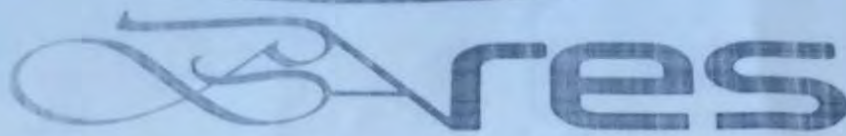
POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 54
Nombre des hommes : 107
Nombre total des participants : 161

SYNTHESE

Le chef de Carre a ouvert la séance en présentant l'équipe. Le projet a été présenté dans un bref résumé. Après discussion, tous conviennent que le projet est un atout pour le développement de la zone. Cependant les habitants souhaitent que les impacts soient dédommagés en fonction de leur bien. Ils souhaitent les travaux connexes: construction d'école et d'un centre de santé. Débuté à 10h26 la Consultation a pris fin à 12h38mn.



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 10^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE LAMADJI

LIEU DE LA CONSULTATION... Quartier lamadji Mutilé (stafakna)

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	ABDOU LA IARISS DJAHINE	chef de carré	
2	YAKHOUB MAHAMAT MOUSSA	Assistant	
3	HAROUA HISSEIN		
4	SAOUD ALI ABDALLAH		
5			
6			

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 35.....

Nombre des hommes : 85.....

Nombre total des participants : 120.....

SYNTHESE

Après exposition sur le projet, tous ont convenu que le projet est une bonne chose car il pourra résoudre le problème d'électricité dans la zone. Tous adhèrent au projet en promettant un soutien total. N'étant pas des impacts directs, les concernés souhaitent accompagner le projet. la consultation a duré 1h 42mn.



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 7^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE LAMADJI

LIEU DE LA CONSULTATION : chez le délégué du quartier LAMADJI

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE	
1	DANA MILIMI DJIBRINE	Délégué de quartier		99197515
2	Abakar Bichara Abakar	Chef de Carré N°16		
3	Mahamat Hissein	Imam		95128845
4	Tchigo Mahamat Abakar	Conseiller		66323887
5	AbdelKadre Milimi Djibrine	Conseiller municipal		6310095
6	Djibrine Milimi	Chef de carré N°10		7222369

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 00.....
Nombre des hommes : 52.....
Nombre total des participants : 52.....

SYNTHESE

Les personnes présentes à la consultation publique ont toutes donné leur avis favorable pour le projet. Par ailleurs, elles veulent que la main d'œuvre soit prise dans les quartiers environnants du site.

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 10^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE LAMADJI

LIEU DE LA CONSULTATION : ANDUARA

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE	
1	OUMAR HASSAN	Represent chef		99421158
2	MADENI DJIBRINE			
3	TIRBEL TOM			99295929
4	DJIBRINE MATHAMA			32865067
5				
6				

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
- 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
- 3- Impacts potentiels du Projet

Nombre des femmes : 25.....
 Nombre des hommes : 70.....
 Nombre total des participants : 95.....

SYNTHESE

Pendant la consultation le projet a été présenté. Tous désirent accompagner le projet. Mais ils souhaitent qu'un certain nombre de réalisations soient faites. Il s'agit de la construction d'une école et d'un centre de santé et un forage pour l'eau potable. En fin toute la population souhaite que la main d'œuvre locale soit utilisée en phase de travaux et d'exploitation. La consultation s'est terminée dans de bonnes conditions. Elle a duré 2h (8H57 - 10H57m).



Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies

FICHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

THEME : IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTALE SOLAIRE DANS LE 10^{ème} ARRONDISSEMENT A N'DJAMENA/ TCHAD

SITE DE ~~CAS~~ LAMADJI

LIEU DE LA CONSULTATION..... Achwail.....

AUTORITES PRESENTES

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	SIGNATURE
1	Mahamat Djidda	Délégué du quartier	
2	Hamiti Malouet	chef de village	
3	Faïgal Djidda	Représentant Procureur	
4			
5			
6			

POINTS DE CONSULTATION

- 1- Description du projet
 - 2- Enjeux socio-environnementaux et économiques
 - 3- Impacts potentiels du Projet
- Nombre des femmes : 00.....
- Nombre des hommes : 58.....
- Nombre total des participants : 58.....

SYNTHESE

Le chef de Carré a ouvert la séance pour présenter la situation. Il a été souligné que le site a été loti par les propriétaires en accord avec les autorités. D'autres propriétaires du site sont absents du pays ce qui cause un problème sérieux pour l'acquisition du site. Tous ne sont pas d'accord pour la prise du site et souhaitent un arrêt immédiat des travaux jusqu'à entente totale entre les concernés et l'Etat. Les concernés disent en cas d'entente, ils souhaitent avoir des structures suivantes: école, hôpital, les routes, l'eau potable, et électricité et que la main d'œuvre locale soit utilisée pendant les phases des travaux et d'exploitation. En cas d'expropriation, les propriétaires du site doivent être dédommages conformément aux valeurs de leurs biens. Changer l'ordre de mission: le site est à Achwail et non à lamadji.

Compte-rendu de la réunion d'information sur le projet Lamadji

Date : 30 Novembre 2022

Présents : voir liste de présence (maire-adjoint, représentant de la population (chef de village)

Objectif de la réunion : informer les représentants de la commune et de la population de l'état d'avancement du projet de centrale solaire photovoltaïque de Lamadji

Mode d'information : une demande de réunion a été formulée le 29/11/2022 auprès de la Mairie du 10^{ème} arrondissement qui a mobilisé des représentants de la population et des chefs de village (Achawail, Lamadji, Nouara).

Déroulement de la réunion.

- Présentation des membres de l'équipe Qair présents :
 - Marc Galinier, Directeur Afrique - Qair
 - Gatien Courcelle chef de projet Afrique - Qair,
 - Christine Léger, bureau d'études Phenixa en charge des études environnementales et sociales (avec le cabinet BARES).
- Présentation du projet : développement d'une centrale photovoltaïque de 15 MWc qui va permettre de renforcer l'approvisionnement en électricité sur le réseau et l'électrification des villages voisins. Ce projet va apporter des bénéfices réels pour la population en matière de développement et de conditions socio-économiques (par ex. électrification d'école, création d'emploi au moment de la construction et en exploitation, etc..)
- Historique du projet et statut foncier :
 - Le développement des projets (Lamadji et Gassi) a démarré il y a 4 années.
 - L'état Tchadien a signé un bail emphytéotique avec la société Qair pour le développement des projets sur des terrains identifiés par le gouvernement tchadien
 - Un décret (récemment signé) du gouvernement tchadien met à disposition le terrain auprès du Ministère de l'énergie (ministère de tutelle du projet).
 - Un arrêté du Ministère de l'énergie met à disposition le terrain à la société Qair.
- Processus d'acquisition
 - Le groupe Qair développe de nombreux projets en Afrique. Un projet est en construction actuellement Burkina Faso
 - Le groupe Qair veut développer le projet en associant la population
 - Le groupe Qair travaille en conformité avec la réglementation tchadienne et en conformité avec les exigences internationales en matière de gestion environnementale et sociale dont le niveau d'exigence est plus élevé que la réglementation locale pour sauvegarder les droits des personnes situées occupant le site
 - Objectif de trouver un accord amiable pour ne pas avoir à recourir à la force
 - Objectif de trouver une solution pour les propriétaires en matière d'indemnisation et identifier des mesures d'accompagnement pour améliorer les conditions de vie des populations.
- Etapes futures
 - Pour avancer sur le processus d'indemnisation, un travail de recensement des propriétaires des terrains et des activités sur site est nécessaire.
 - Les chefs de village doivent donner leur accord pour réaliser ce travail de recensement par les équipes locales de BARES.

Questions soulevées par la population :

- Les représentants des populations ont des inquiétudes et souhaitent avoir certaines réponses avant de donner leur accord pour effectuer ce recensement :
 - Les représentants de la population veulent connaître le montant de l'indemnisation
 - Le projet est dénommé « projet Lamdaji » alors qu'il est situé en grande majorité sur le village de Achawail et partiellement sur le village de Nouara. La population de ces deux villages craint de ne pas pouvoir bénéficier de l'indemnisation compte tenu du nom du projet.
- Le groupe Qair ne peut pas donner de montant d'indemnisation sans avoir effectué l'inventaire des propriétaires et des différents biens ce qui nécessite l'accès au site
- Tous les propriétaires et personnes sur site seront indemnisés quel que soit le village auxquelles elles appartiennent
- Le nom du projet pourra tenir compte des différents villages
- Pendant la construction, la population sur site et autour du site aura un accès prioritaire aux emplois. 200 emplois seront créés en phase de construction

Décision

- Les représentants de la population ont demandé un temps de discussion complémentaire pour autoriser ou non le bureau d'études à démarrer le recensement.
- Ils feront connaître leur réponse lundi 5 décembre 2022

Réunion d'information du 30/11/2022 concernant les projets solaires sur les communes de Lamadji et Achawail

Nom	Prénom	Fonction	Localité	Téléphone	Email
HASSANA	MITHRID	ohjien	ANJ DEMEN	99771972	
BEHIE	AHMAD	NOB		99982298	66982298
HASSAN	MAT	Cultivables		6958329	
FADICAL	DIDDA	De Peŕŕue	Achawail	66350042	
Mahamat Ahmat	Pumud	DC Ente bar F	NANON	66260162 99875606	
Ahmed	Mahamat Zeus		NDJANG Chawail	66317807	


Hissein Mahamat Khawail Achawail 66314550 Qair

Réunion d'information du 30/11/2022 concernant les projets solaires sur les communes de Lamadji et Achawail

Nom	Prénom	Fonction	Localité	Téléphone	Email
Ousman	Idriss	Maire 2	Mairie	66-34-03-32	
ISSA	Moussa	assesseur du 10 ^{ème}		66220404	
Sanaoussi	Bratim	conseiller		66964939	
Bimeye	Alouwa	jiouda		99552196	
MAHMAT	MOUSSA	assesseur MDJ		99832028	
HASSAN	HAMIT	cultivateur		99186125	

Qair

Réunion d'information du 30/11/2022 concernant les projets solaires sur les communes de Lamadji et Achawail

Nom	Prénom	Fonction	Localité	Téléphone	Email
GACINIER	MARC	directeur Afrique Qair	Nouadhibou	+33761053482	m.gacinier@qair-energy
LEGER	Christine	Directrice PHENIXA Experte Environnementale et sociale	RABAT/MAROC	+212661306375	c.leger@phenixa.com
COURELLE	Gatien	Chef de Projet Afrique Qair	Nouadhibou	+23561310132 +33761395272	g.courelle@qair-energy
NGABA	SSIME	Conseiller juridique	N'djamena	+23768795296	ngabadyine7@guantp.com
FATIME	DJIBRINE	Registreur	N'djamena	66212453	Fatimadjibrine7@gmail
ABAKAR	OUMAR	Maire	N'djamena	68680206	

Qair

Compte-rendu de la réunion d'information sur le projet Lamadji

Date : 09 Mars 2023

Présents : Maire, maire-adjoint, représentants de la population (chef de village), Boulamas et population

Objectif de la réunion : informer les représentants de la commune et de la population de l'état d'avancement du projet de centrale solaire photovoltaïque de Lamadji et présentation des actions à venir.

Mode d'information : une demande de réunion a été formulée le 07 Mars 2023 auprès de la Mairie du 10^{ème} arrondissement qui a mobilisé des représentants de la population et des chefs de village (Achawail, Lamadji, Nouara).

Déroulement de la réunion.

- Présentation des membres de l'équipe Qair présents :
 - Marc Galinier, Directeur Afrique - Qair
 - Christine Léger, bureau d'études Phenixa en charge des études environnementales et sociales (avec le cabinet BARES).
 - Djimingar Boull, expert environnementaliste, en charge des enquêtes.
- Présentation de l'état d'avancement du projet :
 - Suite à la réunion tenue le 30 Novembre 2022 ; les équipes du bureau BARES ont réalisé les enquêtes de terrain pour recenser les différents propriétaires et usagers du site.
 - Le bureau d'études travaille à la fois sur Lamadji et sur Gassi. Les enquêtes sur Gassi se sont terminées en février. Les données sont en cours de traitement. Une fois traitées et le rapport rédigé, le groupe Qair viendra le présenter à la population.
 - Les autorités tchadiennes ont validé le projet.
 - Le groupe Qair est en cours de sollicitation de bailleurs de fonds internationaux pour financer le projet. Ces bailleurs de fonds demandent la réalisation des études environnementales et sociales détaillées et réalisées selon leurs exigences pour pouvoir financer le projet.
- Processus d'acquisition
 - Le représentant de Qair a reconfirmé sa volonté de développer le projet en associant la population
 - Le groupe Qair travaille en conformité avec la réglementation tchadienne et en conformité avec les exigences internationales en matière de gestion environnementale et sociale dont le niveau d'exigence est plus élevé que la réglementation locale pour sauvegarder les droits des personnes situées occupant le site
- Etapes futures
 - Des études complémentaires concernant la biodiversité et les risques inondations sont en cours et, nécessitent la présence de deux experts pendant 1,5 jour (jeudi 9 et vendredi 10 mars)
 - Cette présence sur le terrain doit se faire en accord avec la population.
 - Une fois toutes les études et informations traitées, le groupe Qair et le bureau d'études viendront présenter les résultats aux personnes directement affectées par le projet.

Questions soulevées par la population :

- Les représentants de la population ont manifesté une certaine impatience vis-à-vis des résultats de l'étude et souhaitent connaître le montant de l'indemnisation que ce soit pour le terrain ou pour les constructions et ont demandé à voir les résultats de l'étude.

Décision

- Les représentants de la population ont donné leur accord pour la réalisation des missions des deux experts les jeudi 9 et vendredi 10 mars 2023. La population désignera deux personnes pour accompagner chacun des experts.
- Le groupe Qair viendra présenter les résultats des études dans le courant du mois d'avril 2023.

Procès-Verbal

RENCONTRE AVEC LES PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET D'INSTALLATION DE DEUX CENTRALES SOLAIRES A GASSI ET LAMADJI

SITE DE : LAMADJI

DATE	09 Juin 2023	LIEU	Chef le Délégué de Achawail
QUARTIERS/VILLAGES PRÉSENTS	Achawail	RESSORT TERRITORIAL	
COORDONNÉES GPS		ACTIVITÉ (Réunion de consultation publique. Focus group. Etc.)	Consultation Publique
NOMBRE DE PARTICIPANTS	28	HOMMES FEMMES	28 00
ÉQUIPE DU BARES PRÉSENTE	1: Al-wali Haroun Tchong-Tchong, Directeur Des Énergies Renouvelables du Ministère des Hydrocarbures et de l'Énergie Dr MASSING OURSINGBÉ, Directeur Général du BARES		

L'an deux mille-vingt-trois et le 09 Juin 2023, à 08H30mn, s'est tenu chef le Délégué du Quartier Achawail, une réunion d'information et de consultation publique avec les différentes catégories de Personnes Affectées par le Projet (PAP) de construction de la centrale photovoltaïque de Lamadji, mise en œuvre par Qair, couvrant les quartiers Achawail, et Annoura dans le 10^{ème} arrondissement de la ville de Ndjamen. Cette séance de travail s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisée en 2018 par le Bureau Africain de Recherches, d'Études et de Stratégies (BARES) et de l'élaboration du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

L'objectif de cette rencontre est d'offrir une opportunité aux Personnes Affectées par le Projet (PAP) de s'impliquer et de participer à la conception et à l'élaboration du Plan d'Action de Réinstallation. Il s'agissait en outre de :

- Recueillir les préoccupations, les attentes, les craintes et les recommandations des PAP au sujet du projet;
- discuter des options de compensation dans le cadre de ce projet.

Après les salutations d'usage et les mots de bienvenues formulés par le Délégué du Quartier Achawail (**Mr Faïçal Lawane**) à l'assistance, la parole fut accordée au Directeur Général du BARES, **Dr Massing Oursingbé** pour planter le décor. Prenant la parole, ce dernier a introduit dans un premier temps le Directeur des Énergies renouvelables du Ministère des Hydrocarbures et de l'Énergie, **Mr Al-wali Haroun Tchong-Tchong**, avant de s'appesantir sur les objectifs et l'importance de cette rencontre pour la préparation du plan d'action de réinstallation. Il a ainsi invité les différents acteurs présents à la rencontre à donner leur avis sur le projet; leur perceptions et craintes sur les activités de réinstallation, de formuler des recommandations le cas échéant

Prenant à son tour la parole, **Mr Al-wali Haroun Tchong-Tchong**, a tenu à remercier les PAP pour leur présence à cette rencontre avant présenter de dérouler de manière succincte à l'assistance les objectifs et l'importance de cette réunion qui permettra au bureau consultant d'élaborer un plan de compensation. Il a poursuivi son intervention en présentant le projet et ses caractéristiques techniques avant d'expliquer à l'assistance les textes légaux qui constituera la base de calcul sur les transactions

immobilières des propriétés privées ou qui fixe les prix indicatifs au mètre carré. Il s'agit de la Loi de Finance 2023 qui fixe dans ses dispositions (Article 52) le prix du mètre carré en fonction de la situation géographique de la parcelle. Il a conclu ses propos en informant les PAP que ce projet est chapeauté par le Ministère des Hydrocarbures et de l'Énergie qui reste le maître d'ouvrage, bien que financé par Qair. En effet, au bout d'un fonctionnement de 20 ans, les installations seront rétrocédées au Ministère en charge de l'énergie.

Après échange, le projet a été perçu par l'assistance comme un véritable projet de développement du 10^{ème} arrondissement en général et des quartiers riverains en particulier (Achawail et Annoura). Toutefois, les délégués des deux quartiers s'interrogent sur les retombées du projet pour leurs populations. Pourront-ils profiter de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque, et à quel titre ? Gratuitement ? Sinon, à quel coût ?

Préoccupations de population riveraine du site

A cette occasion, les PAP ont pu exposer leurs préoccupations qui ont porté sur les éléments suivants :

- Les PAP ont souhaité que le projet puisse les compenser en numéraire pour la perte des terres et des biens qu'ils subiront et que cette compensation soit à la hauteur des préjudices subis avant toute construction ou installation (avant le démarrage du projet). Elles se posent des questions sur les modalités de versements de ces éventuelles compensations. Les PAP ont trouvé nécessaire de mettre en place un système de calcul qui tient compte des prix du marché et que des canaux de transaction liés au versement de la compensation soit clairement définis ;
- Les PAP ont souhaité avoir une discussion franche avec les premiers responsables du projet afin que la proposition du prix du mètre carré leur soit communiqué de vive voix. En effet, jusqu'à présent, le projet n'a pas voulu leur communiquer le prix du mètre carré, alors qu'ils ont proposé au cours d'une réunion organisée dans les locaux de la Commune du 10^{ème} Arrondissement, où était présent Mr Marc, une somme de **15 000F CFA** par mètre carré. A cette proposition, le projet ne s'est pas prononcé jusqu'à présent. Alors il est temps que des clarifications soient apportées par le projet sur cet élément, qui constitue un blocus dans la planification de leurs projets futurs ;
- Les PAP ont souhaité traiter de la compensation directement avec le projet et non avec le Ministère en charge de l'Énergie. Elles n'accepteraient pas que des intermédiaires (Ministère de l'Énergie ou toute personne) se positionnent entre elles et le projet durant le processus de la compensation de leurs biens perdus ;
- Les PAP ont souhaité aussi que le projet puisse se focaliser sur le recrutement de la main d'œuvre locale pendant la phase de construction des infrastructures, le contrôle et le suivi des travaux des infrastructures. Elles n'ont pas perdu de vue la prise en charge des personnes vulnérables qui devrait se faire à travers un plan de prise en charge.

Craintes des parties prenantes

- Crainte que le Ministère des Hydrocarbures et de l'Énergie puisse se positionner comme intermédiaire dans le processus de compensation des PAP ;
- Peur que les frais alloués aux PAP soient amputés par le Ministère en charge de l'Énergie comme les frais de commission ;
- Peur qu'une partie des PAP, c'est-à-dire celles se trouvant dans l'emprise de la première phase du projet ne soit seulement indemnisée ;
- Peur que les femmes et les personnes vulnérables ne soient vraiment impliquées ;
- Risques d'assister aux conflits liés au non-recrutement de la main d'œuvre locale ;
- Risques des d'accidents liés au transport lors de la construction des infrastructures.

Recommandations formulées par les parties prenantes

- Indemniser toutes les PAP et au même moment, dans la mesure du possible avant le début des travaux sur les sites d'intervention du projet ;
- Reboiser les zones dénudées ;

- Veiller à impliquer tous les acteurs (services techniques, ONG, population, etc.) à toutes les étapes de l'avancement du projet ;
- Prendre toutes les dispositions utiles pour traiter au préalable les éventuels cas de litiges ou de plaintes liés aux sites du projet afin de garantir son exécution dans des conditions satisfaisantes ;
- Promouvoir plus de transparence et de justice dans le règlement des conflits ;
- Sensibiliser la population sur les VBG/EAS/HS ;
- Sensibiliser la population lors de la construction des infrastructures pour éviter les accidents ;
- S'assurer de la mise en œuvre effective de toutes les recommandations formulées dans les rapports.

Les attentes

Au vu du caractère sociale du projet, pouvant contribuer au développement du 10^{ème} arrondissement en général et celui des quartiers impactés en particuliers, les populations des quartiers affectés (Achawail et Annoura) ont souhaité l'implication de Qair dans la construction des infrastructures socio-éducatives (écoles, centre de santé, marchés etc.), mais aussi dans la réalisation des ouvrages hydrauliques dans l'ordre préférentiel suivant :

1. Eau potable ;
2. Centre de santé ;
3. Écoles ;
4. Marché ;
5. Électricité ;
6. École coranique ;
7. Mosquée.
8. Etc.

La séance fut levée à 11heures 30 minutes

Fait à Ndjamena, le 13 Juin 2023

Ont signé (Voir liste de présence)

Études complémentaires à l'EIES – alignement aux standards internationaux des projets de centrale PV de Lamadji et de Gassi.

LISTE DE PRÉSENCE À LA CONSULTATION PUBLIQUE

DATE: 09/06/2023

SITE DE LAMADJI

LIEU DE LA CONSULTATION PUBLIQUE: Village ACHAWAIL COORDONNÉES GPS 0502746
1350842

N°	NOM DE ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
1	Depute Adam Mahamat Hamid	Conseiller au CNT	65 00 60 77	
2	Belqis Fagah Alawane Kyta		66 35 00 49	
3	Belqis Oumar Hassan		66 41 60 01	
4	Bahara Khalid Ramat		60 22 41 15	
5	Mahamat Kyrisse Akmat		66 49 90 14	
6	Moussa Issaka REZIK	Fonctionnaire	66 42 30 85	
7	Hamit Abakar Tidjani		90 32 78 60	
8	Issaka Mahamat Hassan		69 68 72 22	
9	Mahamat Moussa		99 85 60 18	

N°	NOM DE ET PRENOM	OCCUPATION PROFESSIONNELLE	CONTACT	SIGNATURE
10	Adoum Saleh MHI Nour		69 31 14 14	
11	Gaya Mahamat Nour		99 00 38 19	
12	Hassana Haroun		60 84 46 77	
12	Hassana Mithimit		99 77 19 72	
13	Mahamat Djidda		66 79 32 41	
14	Adim Haroun		90 00 70 87	
15	Hassana Hamit		66 18 61 25	
16	Amkadi Mithimi		60 11 65 34	
17	Abdoulaye Mahamat		92 10 07 81	
18	Mahamat Koung		66 00 44 20	
19	Makout Faysal		66 17 89 26	
20	MALOU. MAHAMAT		62 43 58 60	
21	BILAMA. HAMIT. MALOU		99 22 19 53	
22	SANOUSI. IBRAHIM		66 96 99 39	
23	ABAKAR YOUSSEF Akmat		60 13 21 80	
24	SALEH MOUSSA CHARIF		99 92 74 82	
25	DJARMA ABDOU LAYE		99 67 93 83	

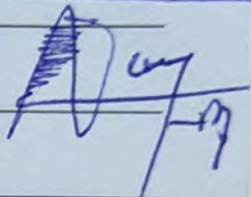
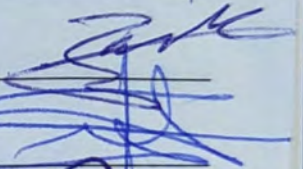
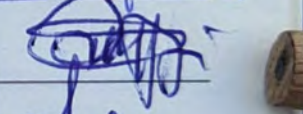
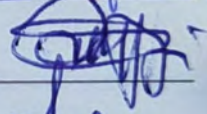
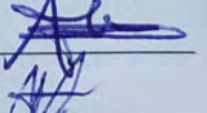
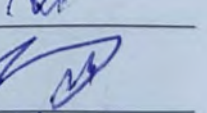
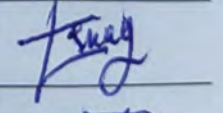
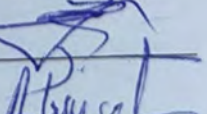
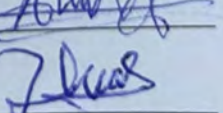
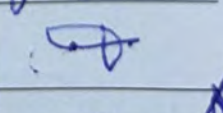
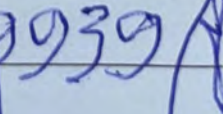
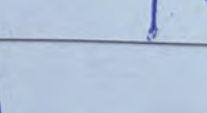
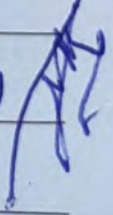




19/10/2023

Rencontre avec les représentants
des PAP du site de Lamadyi

Liste de Présence

Nom et Prénoms	Contact	Signature
Ousman Idriss	66-34-0332 99-34-03-32	
COURCELLE Gabien	69 78 65 56	
GALINIER Marc	68 03 64 58	
Dr Massing Oursingbe	62 97 32 12	
ADAM SADO	66 29 69 07	
Faïçal Dindalalaye	66 45 00 42	
Hassana M'himut	66 77 19 72	
Issa Housia Yousof	66 22 04 04	
Saleh Housa cheif	66 91 74 32	
Abakar Yousof	99 13 21 88	
Husein Mahamat Khan	66 31 45 50	
Hassana Hamit	66 18 61 25	
SENOUSSI IBRAHIM	66 96 99 39	









PV de la réunion avec les PAP de Lamadji du 22/11/2023

La réunion a eu lieu le 22 Novembre 2023 à 9h du matin à la Mairie de Lamadji en présence du préfet et de l'adjoint au Maire. La population était représentée par les délégués des quartier d'Achawai et d'Anouara ainsi que de plusieurs habitants et propriétaires de terrains. La feuille de présence signée par les parties présentes est fournie en pièce jointe de ce compte rendu.

Le but de cette réunion était de rassurer la population sur l'avancée de la mise en place de la compensation (négociée le mois passé lors de la réunion du 19 Octobre 2023) via le partage d'un protocole d'accord rédigé chez le notaire.

Au début de la réunion Monsieur Galinier, Administrateur Général de Quadran International Tchad et Directeur Afrique Subsaharienne de Qair International a pris la parole afin de réitérer l'engagement de la société Qair International dans l'aboutissement de ces projets.

Il est rentré plus en détail sur le processus d'indemnisation en spécifiant les points suivants :

- La compensation se fera à travers un acte notarié, l'ensemble des fonds de la compensation sera versé sur un compte séquestre du notaire et chaque PAP pourra venir récupérer le montant de sa compensation chez le notaire en présentant un document d'identité et un numéro de compte bancaire.
- Les habitants ont été rassuré sur le fait que les 3000 FCFA/m2 seront intégralement perçus par la population, les frais de notaire seront à la charge de Quadran International Tchad.
- Les habitants seront prévenus du paiement 90 jours avant le démarrage des travaux et payé 60 jours avant (délais à confirmer).
- La compensation des arbres, cultures et constructions situées sur le site sera décrites dans un document séparé, la finalisation du recensement de ces éléments et la cartographie étant en cours de finalisation.

En fin de séance l'équipe de Quadran International Tchad a pu partager le projet protocole de compensation avec la population pour leur accord en vu d'une signature chez le Notaire.

Fait à Ndjama le 23/11/2024

Marc Galinier

Directeur Afrique Subsaharienne

Administrateur Général, Quadran International Tchad



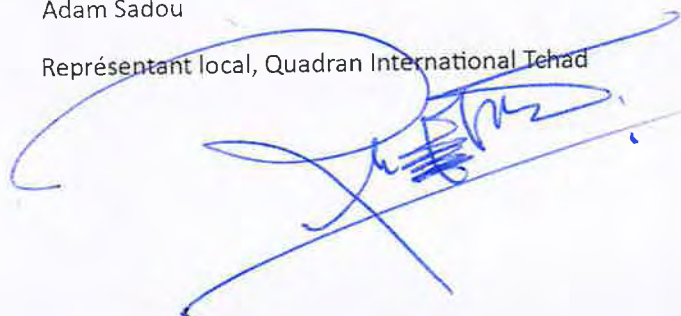
Gatien Courcelle

Chef de Projet Qair International



Adam Sadou

Représentant local, Quadran International Tchad



①

N'DJAMENA 22/11/2023

REUNION PAP KAMADJI
LISTE DE PRESENCE

NOM & PRENOM	N° TEL	TITRE	SIGNATURE
01 Mahadine Ibrahim	66-333636	Administrateur Déléguée	
02 Ousman Idriss Alouat	66-34-0332	Président	
03 - Houssein Mahamat Mamis	66314560	Conseiller	
04 - Fatime Djibine Idriss	66 21 2453	Président	
05 - Mohamed Kofe E. Consiere	66 946362	Habitant	
06 - Blama Hamid Maouloud	59221953	Habitant	
07 - Bineye Djidds Allawane	66552196	Habitant	
08 - Havans Hamid	66182125	Habitant	
09 - Havana Milimit	66771972	Habitant	
10 - Faïçal Djidds Allawane	66350042	Habitant	
11 - Mousa Issaka Rezik	66423085	Habitant	
12 ISSA MAULOUY YASSER	66220404	Habitant	
13 MR ABAKAR YOUSSEF	66132180	chouwa	
14 - Senoussi Ibrahim	66969939	Habitant	
15 - Seleh Mousa	99917432	Habitant	
16 - MARC GAUNIER		Dir. Q&R	
17 - GATIEH COURCEL		Chef de P&G	
18 - ADAM SADOU BOUKAMA	66296907	Rep Q&R	

Compte-rendu de la consultation publique relative à la présentation du Plan d'Action de Réinstallation pour le projet de centrale solaire photovoltaïque de Lamadji tenue le 13 décembre 2023

Objectif :

L'objectif de la consultation publique était de présenter le plan d'action de réinstallation et en particulier le plan d'indemnisation des terrains et des biens à la population concernée c'est-à-dire les propriétaires des terrains concernés par l'indemnisation. Cette consultation publique élargie faisait suite aux différentes réunions tenues entre les représentants de QIT et les représentants de la population ayant eu pour objectifs de présenter l'état d'avancement du projet et le processus d'indemnisation.

Participants :

Les participants à cette consultation publique sont les différents propriétaires concernés par les terrains du site du projet de Lamadji.

53 personnes ont participé à la consultation dont 17 femmes représentant la totalité des femmes déclarées propriétaires sur le site.

Invitation et lieu de la consultation :

Les invitations ont été faites par téléphone et bouche à oreille par le délégué d'Achawaïl sur la base de la liste des personnes affectée par le projet portée à la connaissance des représentants de la population.

Les femmes propriétaires ont été invitées directement pour qu'elles puissent participer.

La consultation s'est tenue sur le site du projet à proximité de la mosquée.

Langue de présentation et d'échanges :

La présentation a été réalisée en français avec une traduction en arabe assurée par M. Sadou, représentant de QIT. Les participants sont intervenus dans la langue de leur choix. Les interventions en arabe ont été traduites en français par M. Sadou.

Déroulement :

La réunion s'est déroulée en trois étapes :

- Etape 1 : Mot de bienvenue et présentation de l'objectif de la réunion ;
- Etape 2 : Présentation du projet et des principaux éléments liés au processus d'indemnisation;
- Etape 3 : Questions - Réponses, Discussions, Interventions.

A l'issue de la réunion générale un focus groupe s'est tenu avec les femmes.

Après la réunion, les PAP ont été appelé pour signer le protocole d'accord individuel.

Réunion générale

Etape 1 : Mot de bienvenue et présentation de l'objectif de la réunion

M. Marc Galinier directeur du Groupe Qair en Afrique et administrateur général de QIT a remercié les participants de leur présence et a présenté les différentes personnes présentes :

- Adam Sadou : représentant de Qair au Tchad
- Gatien Courcelle : chef de projet Qair
- Christine Léger : spécialiste environnementale et sociale, Ginger Burgeap
- Massing Oursingbé : spécialiste environnemental et social, BARES

M. Galinier a expliqué que des réunions et des échanges avec les représentants de la population s'étaient tenues régulièrement depuis le démarrage du projet et que maintenant il était important de présenter à toutes les personnes concernées les résultats des différentes activités réalisées pour préparer le processus d'indemnisation des terrains.

Etape 2 : Présentation du projet et des principaux éléments liés au processus d'indemnisation

M. Galinier a présenté l'historique du projet de la centrale solaire photovoltaïque de Lamadji. Il a rappelé que la société Qair a été approchée par les autorités tchadiennes pour réaliser deux centrales de 15 MWc : une à Lamadji et une à Gassi. Ces centrales ont pour objectif de produire de l'énergie durable.

M. Galinier a expliqué que la société Qair veut réaliser les projets en associant la population qui est la première concernée par les activités du projet. Il a expliqué que pour réaliser ces projets, il faut du terrain. Les autorités tchadiennes ont mis à disposition de la société une parcelle de 40ha. Les études de faisabilité ont permis de définir les besoins stricts en terrain pour l'implantation de la centrale qui sont de 20ha. La délimitation des 20 hectares tient compte des contraintes environnementales (éviter les zones inondables) et sociales (éviter les zones construites et cultivées).

M. Galinier a rappelé que de nombreuses réunions ont été tenues avec les représentants de la population qui défendent les intérêts des différentes parties prenantes. Les discussions ont permis d'aboutir à un montant d'indemnisation. Il a expliqué que les indemnisations couvriront les terrains nus mais également les constructions et les arbres fruitiers.

M. Galinier a également expliqué que le groupe avait une politique de responsabilité sociale et environnementale et a donné l'exemple du projet en développement au Burkina Faso et qui vient d'être mis en service. Il a donné comme exemple des projets de distribution de repas à l'école pour inciter les enfants à être scolarisés, un projet d'électrification de l'école, etc... Il a précisé que des projets plus ou moins équivalents seront identifiés au fur et à mesure du développement du projet en concertation avec la population. Il a également précisé que la priorité d'embauche sera donnée aux personnes du village d'Achawaïl en ajoutant que les gardiens au niveau du projet seront recrutés localement.

Un bureau spécial sera mis en place et un contact avec la population sera maintenu pendant toute la durée de vie du projet.

M. Galinier a expliqué le mécanisme de gestion des plaintes mis en place qui permet à chaque personne de déposer une réclamation. Cette réclamation pouvant être déposée auprès du bureau de QIT ou auprès du délégué de Achawaïl qui la transmet au bureau de QIT. D'ailleurs, des réclamations concernant les terrains ont déjà été transmises à M. Sadou.

Un protocole d'accord a été signé entre la société et les représentants de la population.

Etape 3 : Questions - Réponses, Discussions, Interventions.

La parole a été donnée à la population. Il a été demandé que chaque personne puisse se présenter avant de poser sa question.

Question 1, 2 et 3 : MM. Ali Mahamat, Hamid Nour Cherif, Fayçal

Ces 3 personnes ont demandé pourquoi leur nom ne figurait pas dans la liste des gens recensés.

Réponse :

M. Galinier a expliqué qu'un premier travail de recensement a été effectué sur l'ensemble des 40 ha attribué à Qair et que par la suite, le besoin strict pour le projet est uniquement de 20 ha, et que seules les parcelles situées sur les 20 hectares seront indemnisées. M. Galinier a demandé à ce qu'ils puissent se rapprocher du bureau BARES qui a effectué le recensement afin de bien identifier la position de leur parcelle.

M. Galinier a précisé qu'un bornage des 20 ha sera fait prochainement (la demande a été déposée auprès du ministère de l'urbanisme).

Il a également ajouté que le recensement avait démarré en décembre 2022 et qu'il s'était terminé en octobre 2023. Toutefois des réclamations pouvaient être déposées selon le mécanisme de gestion des doléances.

Question 4 et 5 : MM Hassana et Hamid Teran

Ces deux personnes ont demandé qu'elle allait être le prix de la compensation, comment il avait été fixé et comment serait calculé le montant de l'indemnisation.

Réponse :

M. Galinier a expliqué que le projet est un projet public dans la mesure où il est destiné à produire de l'électricité pour la SNE. Le tarif d'indemnisation officiel utilisé pour ces projets est celui de la loi de finances 2023 et que ce tarif est de 2 000 FCFA/m². Après des échanges avec les représentants de la population et la direction de Qair international, le tarif a été fixé à 3 000 FCFA/m². Un protocole d'accord faisant état de ce tarif a été signé entre les représentants de la population et QIT.

Complément d'informations apportées par M. Galinier.

M. Galinier a expliqué que suite à la signature du protocole d'accord général signé avec les représentants de la population, un protocole d'accord individuel sera signé avec chacun des propriétaires. Ensuite le propriétaire sera informé 90 jours avant les travaux du démarrage des travaux et que le paiement sera fait au minimum 60 jours avant le démarrage des travaux. Il a également ajouté que les travaux ne pouvaient démarrer avant que les indemnisations n'aient été versées aux propriétaires.

M. Galinier a expliqué que des banques internationales étaient sollicitées pour financer le projet et que celles-ci étaient très exigeantes sur le respect des droits des populations et que tous les engagements pris par Qair seront suivis après l'obtention des financements.

M. Galinier a évoqué également la situation de la mosquée qui se trouve à l'intérieur du site. Il a dit qu'une nouvelle mosquée serait construite dans un lieu qui sera choisi par la population et qu'un forage pour son alimentation en eau sera également mis en place.

Les participants n'ayant plus de question, M. Galinier a clôturé la réunion et a expliqué que les personnes allaient être appelées pour signer le protocole d'accord individuel.

Compte-rendu du focus groupe avec les femmes.

Une réunion spécifique s'est tenue par la suite avec les femmes avec C. Léger.

C. Léger s'est présentée et a expliqué aux femmes présentes qu'elle voulait les rencontrer pour leur présenter le projet et voir si elles avaient des questions particulières sur le projet et le processus d'indemnisation.

Les femmes présentes ont exprimé leurs remerciements pour avoir été invitées et pour le projet. Elles sont très contentes que ce projet puisse se développer à côté de leur village d'Achawaiï. Elles demandent à ce que le projet puisse donner du travail à leurs enfants. Elles ont dit qu'elles avaient besoin d'électricité pour leurs maisons et également besoin d'une école pour scolariser leurs enfants.

Une des femmes a dit qu'elle allait utiliser le montant de l'indemnisation pour chercher un autre terrain et construire une maison.

Synthèse

La réunion de consultation publique s'est déroulée dans une bonne ambiance. Les participants ont dans l'ensemble exprimé leur satisfaction par rapport au projet et par rapport au projet d'indemnisation.

Cependant il y a des réclamations concernant leur statut lorsqu'ils ne se trouvent pas dans la liste des recensés.

Les femmes ont apprécié d'avoir été informées et sont contentes de voir le projet.

LISTE DE PRESENCE

Nom Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
AHAYYE ALLAWAN			
GAMBouYA IDRISSA			
FATIME MHT			
ADAMA		99915212	
KAKA MHT			
AHAYYE HAROUNA	ménagère		
FATIM. EMMA	ménagère	21154210	
MHT. MHT. ALI	CULTIVATEUR	60050240	
DSIODA FAYÇAL	ELEVE	66350042	
MALOU D. MHT	CULTIVATEUR	62435860	
ADJI. ADIM		65.76.03.59	
GOUCOUNAR MIHIMIT	ETUDIANT	60645228	







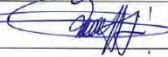
2

Nom Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
Imsein Mahamat Khamis	Enseignant	66314550	
MALOU D. FAYÇAL	Commerçant	66178926	
KADIOJA MHT. ZENE		60732383	
AKAYY. ADJIT		62772942	
ADJIDE.		90800663	
MAYMOUNA ABBAKAR			
Touma. Younouss		98155506	
HADSE. BINEYVE			
AMINA. TIRBEL			
ADJIDE. MHT		65341799	
HAWA. ALLAWAN		66186956	
Touma. FAYÇAL		66178926	

Nom Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
Abderaman Youssef	Fin Commercant	66173341	
Salah Mahamat	Commerçant	66813131	
Ahmat Mahamat	Imam	99965453	
Abakar Moussa	Commerçant	99836364	
Abdoulaye Hamid M	—	66284429	
Abakar Po'clair	Commerçant	99990777	
Abakar Hamid Adam	Marchandre	9124988	
Korey Cherif	Agriculteur	9911092	
Abakar Abdoulaye	Agriculture	66624256	
Hamid Tahir			
Semoussi Ibrahim	Commerçant	66969939	
Issa Djigi Ali	—	99550009	

Feuille de présence réunion publique des PAP de Hamadji... du

Nom Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
Youssef Mahamat Hamid	Commerçant	99686812	
Abakar Monstapha Adji	Commerçant	65441313	
Hamid Ali	Chauffeur	99628210	
Issa Teguil	Commerçant	99962433	
AKAMAHAMAHAMALI	—	60521707	
Mahamat Ahmat	Élève	99080946	
Hamid Moussa	Commerçant	92186274	
Salah Homid	Semoussi	62114162	
Ali Rozzi	Transporteur	66189194	
Monstapha Issa Ibrahim	Commerçant	66002675	

Nom Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
ALLAVAN BINEYE		6655 2196	
ADALLAY.MHT		69704277	
ISSA MAMOUT		66063699	
Adjid HASSAN		62427820	
DJARRMA.ABDOUCLAY			
Fayçal Agide #/awane	Delegués	66350042	
Dr Massing Oursingbé	↳ Bi/BARES	62973212	

PHOTOS





